

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 7(c) de l'ordre du jour

CX/PR 21/52/8

Mai 2021

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-deuxième session

(en ligne)

26-30 juillet et 3 août 2021

TABLEAUX SUR LES EXEMPLES DE PRODUITS REPRÉSENTATIFS POUR LES GROUPES DE PRODUITS DANS LES DIFFÉRENTS TYPES DANS LA CLASSE C – PRODUITS PRIMAIRES DESTINÉS À L'ALIMENTATION ANIMALE ET CLASSE D – PRODUITS ALIMENTAIRES TRANSFORMÉS D'ORIGINE VÉGÉTALE

(Pour inclusion dans les *Principes et directives relatifs à la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus de pesticides pour certains groupes de produits (CXG 84- 2012)*)

(À l'étape 4)

(Préparé par le groupe de travail électronique présidé par les États-Unis d'Amérique et co-présidé par les Pays-Bas)

Les membres et observateurs du Codex souhaitant soumettre des observations à l'étape 3 sur les tableaux révisés pour les produits représentatifs des groupes de produits des catégories C et D doivent le faire conformément aux instructions de la lettre circulaire CL 2021/37/OCS-PR disponible sur la page web du Codex/Lettres circulaires¹ ou CCPR/Lettres circulaires². Ce document doit être lu conjointement avec les documents de travail pertinents des points 7(a), (b) et (d) de l'ordre du jour.

GÉNÉRALITÉS

Révision des tableaux des produits représentatifs pour les classes C et D

1. Prière de vous référer à CX/PR 21/52/6, paragraphes 1-3 pour les principes de travail et les décisions prises par le CCPR concernant la révision de la *classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CXA 4-1989)* en particulier les décisions du CCPR50 (2018) et du CCPR51 (2019) concernant la révision de la classe C (Produits primaires destinés à l'alimentation animale) et son impact sur la révision de la classe D (produits alimentaires transformés d'origine végétale).
2. Le Groupe de travail électronique (GTE) sur la révision de la classification a poursuivi ses travaux sur des exemples de produits représentatifs pour la classe C - Produits primaires destinés à l'alimentation animale et la classe D - Produits alimentaires transformés d'origine végétale (tels que révisés et présentés dans les documents CX/PR 21/52/6, Annexe I et CX/PR 21/52/7, Annexe I) conformément au mandat qui lui a été confié par le CCPR51 et en tenant compte des principes de travail convenus pour la révision de la classification, la révision des classes C et D, et la décision prise lorsqu'il n'est pas possible d'avoir des produits représentatifs en raison de la grande diversité des produits d'un groupe³. La base pour la discussion était le document de séance CRD32 de CCPR51 qui inclut les observations soumises lors de la dernière session du CCPR sur les deux tableaux.
3. Le document de séance a été amélioré grâce aux commentaires fournis par les membres du GTE au cours des différents cycles de consultation au sein du GTE entre 2019 et 2021, ainsi qu'aux commentaires soumis par les membres et observateurs du Codex sur un rapport intérimaire préparé par le GTE en 2020 (CX/PR 20/52/8) par le biais d'une lettre circulaire CL 2020/12-PR, compte tenu du temps supplémentaire disponible en raison du report de la CCPR52 de 2020 à 2021 en raison de la pandémie de COVID19. Les documents de travail publiés en 2020, qui ont été révisés ou mis à jour en 2021 pour être examinés par le CCPR52, sont disponibles sur le site web du Codex.

¹ <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/resources/circular-letters/en/>

² <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee/related-circular-letters/en/?committee=CCPR>

³ REP19/PR, par. 154

DISCUSSION

4. Le GTE a proposé les exemples suivants pour la sélection de produits représentatifs pour les classes C et D, sur la base de la discussion, des conclusions et des recommandations fournies au titre des points 7(a-b) de l'ordre du jour.

CONCLUSIONS

5. L'Annexe I comprend les exemples proposés pour la sélection des produits représentatifs pour les groupes et les sous-groupes pour la Classe C, Type 11.
6. L'Annexe II comprend les exemples proposés pour la sélection des produits représentatifs pour la Classe D, Type 12 -15.
7. Il n'était pas possible d'établir des produits représentatifs pour tous les groupes /les sous-groupes à la suite de la diversité des produits dans divers groupes/sous-groupes.

RECOMMANDATIONS

8. CCPR est invité à examiner les propositions pour les exemples des produits représentatifs pour la classe révisée C (CX/PR 21/52/6, Annexe I) et la Classe D ((CX/PR 21/52/7, Annexe I) en prenant en compte: (i) les décisions prises par le CCPR50 en ce qui concerne la structure de la classe C ; (ii) les décisions prises par le CCPR51 en ce qui concerne l'approche de la révision de ces classes ; (iii) les conclusions du GTE ; (iv) les révisions et les questions soulevées aux points 7(a/b) de l'ordre du jour ; (v) l'impact de la révision de la classe C et de la classe D sur les CXL pour les aliments pour animaux et les aliments transformés d'origine végétale (point 7(d) de l'ordre du jour); et (vi) les commentaires soumis en réponse à la CL 2021/37/OCS-PR.

ANNEXE I

Tableau 7 Exemples de la sélection des produits représentatifs
Classe C, Type 11 Produits primaires destinés à l'alimentation animale
(comprend des légumineuses fourragères, des grains céréaliers (y compris les pseudo-céréales) destinés à l'alimentation animale) et divers aliments pour animaux)
(Pour observations)

Groupe Codex/Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs 1)	Extrapolation aux produits suivants
Groupe 050 Aliments pour animaux à base de légumes	3	--
Sous-groupe 050A Produits à base de légumineuses fourragères à teneur élevée en eau (≥20%) (fourrage et ensilage)	Fève, Fourrage et Pois, tiges ou Fève, Fourrage et alfalfa fourrage ou Pois, vignes et luzerne fourragère ²	<u>Produits à base de légumineuses fourragères à haute teneur élevée en eau (fourrage) (AL 3300)</u> : Luzerne, fourrage ; Luzerne, ensilage ; Haricot, fourrage (Phaseolus spp.) ; Haricot, fourrage (Vigna spp.) ; acacia de Berlandier, fourrage ; acacia noir, fourrage ; trèfle, fourrage ; trèfle, ensilage ; trèfle, ensilage ; huisache, fourrage ; kudzu, fourrage ; plante de plomb, fourrage ; lentille, fourrage ; Lespedeza, fourrage ; leucaena, fourrage ; Lespedeza, fourrage ; Leucaena, fourrage ; Leucaena, ensilage ; Lupin, fourrage ; Pois, ensilage ; Pois, vigne ; Arachide, fourrage ; Pois, pigeon, fourrage ; Trèfle violet des prairies, fourrage ; Cassia à feuilles rondes, fourrage ; Sainfoin, fourrage ; Sainfoin, ensilage ; Sesbania, fourrage ; Soja, fourrage ; Soja, ensilage ; Mimosa épineux, fourrage ; Trèfle, fourrage ; Vetch, fourrage ; Vetch, ensilage
Sous-groupe 050B Produits à base de légumineuses fourragères à teneur faible en eau (foin) (<20%)	Foin de haricots, foin de pois ou foin de luzerne ²	<u>Produits à base de légumineuses fourragères à teneur faible en eau (foin) (AL 3301)</u> Luzerne, foin et/ou paille ; Haricot, foin et/ou paille (Phaseolus spp.) ; Haricot, foin et/ou paille (Vigna spp.) ; Haricot, velours, foin et/ou paille ; Stylo brésilien, foin et/ou paille ; Centurion, foin et/ou paille ; Pois chiche, foin et/ou paille ; Trèfle, foin et/ou paille ; Crotalaria, foin et/ou paille ; Guar, foin et/ou paille ; Horse gram, foin et/ou paille ; Jackbean, foin et/ou paille ; Lespedeza, foin et/ou paille ; Leucaena, foin et/ou paille ; Pois, foin et/ou paille ; Arachide, foin et/ou paille ; Arachide pérenne, foin et/ou paille ; Trèfle violet, foin et/ou paille ; Sainfoin, foin et/ou paille ; Soja, foin et/ou paille ; Lotier corniculé, foin et/ou paille ; Vesce, foin et/ou paille.
Sous-groupe 050C, Produits transformés à base de légumineuses fourragères (A la farine, les enveloppes)	3)	--
Groupe 051 Grains céréaliers (y compris les pseudo-céréales) destinés à l'alimentation animale	3)	--
Sous-groupe 051A Grains céréaliers (y compris les pseudo-céréales) destinés à l'alimentation animale à	Fourrage de céréales de type blé et orge	Amarante, fourrage ; Orge, fourrage ; Orge, ensilage ; Sarrasin, fourrage ; Alpiste annuelle, fourrage ; Avoine, fourrage ; Avoine, ensilage ; Seigle, fourrage ; Seigle, ensilage ; Triticale, fourrage ; Triticale, ensilage ; Blé, fourrage ; Blé, ensilage.

Groupe Codex/Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs 1)	Extrapolation aux produits suivants
teneur élevée en eau (≥20%) (fourrage et ensilage).	Fourrage de céréales de type riz	Digitaire, fourrage ; riz, fourrage ; Riz, ensilage
	Fourrage de céréales de type grain de sorgho	Millet, fourrage ; Sorgho, fourrage ; Sorgho, ensilage
	Fourrage de céréales de type maïs	Maïs, fourrage ; Maïs, ensilage ; maïs doux, fourrage
Sous-Groupe 051B Grains céréaliers (y compris les pseudo-céréales) destinés à l'alimentation animale à faible teneur en eau (<20%) (foin, paille) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe)	Foin de céréales de type blé et orge	Amarante, foin et/ou paille ; orge, foin et/ou paille ; sarrasin, foin et/ou paille ; alpiste annuelle, foin et/ou paille ; avoine, foin et/ou paille ; seigle, foin et/ou paille ; triticale, foin et/ou paille ; blé, foin et/ou paille.
	Foin de céréales de type riz	Digitaire, foin et/ou paille ; Riz, foin et/ou paille
	Foin céréales de type grain de sorgho	Millet, foin et/ou paille ; Sorgho, canne à sucre ; Sorgho, foin et/ou paille ; Teff, foin ; Teff, paille
	Foin de céréales de type maïs	Maïs, foin et/ou paille ; Maïs, canne à sucre ; Popcorn, canne à sucre ; Maïs doux, canne à sucre ; Téosinte, foin et/ou paille.
Sous-groupe 051C Grains céréaliers et graminées (y compris les pseudo-céréales) transformés destinés à l'alimentation animale (comme l'ensilage, le son, les enveloppes)	3)	--
Sous-groupe 051D Graminées pour l'alimentation animale	Tout foin de graminées dans ce sous-groupe	Foins de graminées, comprend toutes les espèces de foins de graminées dans la famille Poaceae (<u>alt.Gramineae</u>) dans ce sous-groupe (AS 0162)
	Tout Sorgho fourrage dans ce sous-groupe	Fourrage de graminées, comprend toutes les espèces de foins de graminées dans la famille Poaceae (<u>alt.Gramineae</u>) dans ce sous-groupe (AS 0163)
	Tout graminée, ensilage dans ce sous-groupe	L'ensilage de graminées, comprend toutes les espèces de foins de graminées dans la famille Poaceae (<u>alt.Gramineae</u>) dans ce sous-groupe (AS 0164)
Groupe 052, Divers aliments pour animaux	3)	--
Sous-groupe 052A Divers produits pour animaux à teneur élevée en eau (≥20%) (fourrage, betteraves, fanes)	3)	--
Sous-groupe 052B Divers produits à base de légumineuses fourragères à teneur faible en eau (<20%) (foin)	3)	--
Sous-groupe 052C Divers produits transformés (comme la	3)	--

Groupe Codex/Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs 1)	Extrapolation aux produits suivants
farine, enveloppes, pulpe séchée)		

- 1) Les produits représentatifs alternatifs peuvent être sélectionnés basé sur les différences régionales/des pays documentés dans la consommation alimentaire et/ou les aires de production.
- 2) Un minimum de deux produits représentatifs est nécessaire pour ce sous-groupe.
- 3) Il n'est pas possible d'établir une CXL de groupe pour ce groupe à la suite de la large diversité de cultures. Toutefois, quand un groupe contient un certain nombre de produits transformés originaires de produits bruts issus d'un sous-groupe dans la classe A (Produits primaires destinés à l'alimentation humaine d'origine animale), le produit représentatif de ce sous-groupe dans la classe A peut être utilisé en tant que culture représentative pour les produits correspondants dans la forme transformée.

Tableau 8 Exemples de la sélection des produits représentatifs

CLASSE D PRODUITS ALIMENTAIRES TRANSFORMÉS D'ORIGINE VÉGÉTALE

Type 12 Produits secondaires destinés à la consommation humaine d'origine végétale

(comprend les fruits séchés, les légumes séchés, les herbes séchées et les produits céréaliers moulus (premiers stades de la mouture) Produits alimentaires secondaires divers d'origine végétale)

Type 13 Produits dérivés d'origine végétale

(comprend les fractions de mouture de céréales, les thés, les huiles végétales brutes, les huiles végétales comestibles, les divers produits comestibles dérivés d'origine végétale, les jus de fruits et de légumes et les sous-produits dérivés de la transformation des fruits et des légumes)

(Pour observations)

Groupe Codex/Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs 1)	Extrapolation aux produits suivants
Groupe 055 Fruits secs	2)	--
Groupe 056 Légumes secs	2)	--
Groupe 057 Herbes sèches	Tout produit des sous-groupes 057A et 057B	<u>Groupe des herbes sèches (DH 0170)</u> : Angélique, y compris l'angélique des jardins, séchée ; Mélisse, feuilles séchées ; Basilic, feuilles séchées, séchées ; Bourrache, séchée ; Menthe des chats, séchée ; Céleri, feuilles séchées ; digitale chinoise, séchée ; Ciboulette, séchée ; Ciboulette chinoise, séchée ; Crépis, séché ; Aneth, séché ; Échinacée, séchée ; Fenouil, séché ; Galbanum, séché ; Gambir, séché ; Gingembre, séché ; Gotu kola, séché ; Ballote, séché ; Hysope, séchée ; Lavande, séchée ; Citronnelle, séchée ; Livèche, séchée ; Mamaki, séché ; Marjolaine, séchée ; Menthe, séchée ; Persil, séché ; Poivre, feuilles, séché ; Romarin, séché ; Sauge, séchée ; Sarriette, été, hiver, séchée ; Stevia, séchée ; Cicaire douce, séchée ; Tanaisie et espèces apparentées, séchées ; Estragon, séché ; Thym, séché ; Feuilles de gaulthérie, séchées ; Bétoine des bois, séchée ; Aspérule odorante, séchée ; Bois de sureau, séché.
Groupe 057A Herbes séchées - Sous-groupe des herbes sèches de plantes herbacées	Tout produit dans ce sous-groupe	<u>Sous-groupe des herbes sèches de plantes ligneuses (DH 2095)</u> Angélique, y compris l'angélique des jardins, séchée ; Mélisse, feuilles séchées ; Basilic, feuilles séchées, séchées ; Bourrache, séchée ; Menthe des chats, séchée ; Céleri, feuilles séchées ; digitale chinoise, séchée ; Ciboulette, séchée ; Ciboulette chinoise, séchée ; Crépis, séché ; Aneth, séché ; Échinacée, séchée ; Fenouil, séché ; Galbanum, séché ; Gambir, séché ; Gingembre, séché ; Gotu kola, séché ; Ballote, séché ; Hysope, séchée ; Lavande, séchée ; Citronnelle, séchée ; Livèche, séchée ; Mamaki, séché ; Marjolaine, séchée ; Menthe, séchée ; Persil, séché ; Poivre, feuilles, séché ; Romarin, séché ; Sauge, séchée ; Sarriette, été, hiver, séchée ; Stevia, séchée ; Cicaire douce, séchée ; Tanaisie et espèces apparentées, séchées ; Estragon, séché ; Thym, séché ; Feuilles de gaulthérie, séchées ; Bétoine des bois, séchée ; Aspérule odorante, séchée ; Bois de sureau, séché
Groupe 057B Herbes séchées	Tout produit dans ce sous-groupe	Sous-groupe des herbes sèches de plantes ligneuses (DH 2096) Griffe de chat, séchée ; Gattilier de Chine, séché ; Eucommia, séché ; Gymnema, séché ; Feuilles de laurier, séchées ; Feuilles

Groupe Codex/Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs 1)	Extrapolation aux produits suivants
- Sous-groupe des herbes sèches de plantes ligneuses		de mûrier, séchées ; Rue, séchée ; Vigne d'acacia, séchée ; Millepertuis, séché ; Vasaka, séché.
Groupe 058 Produits céréaliers usinés (phases précoces de meunerie)	2)	--
Groupe 059 Divers Produits secondaires destinés à la consommation humaine d'origine végétale	2)	--
Groupe 065 Fractions de mouture de grains de céréales - Sous-groupe de grains de céréales, farine	Farine et Orge et Riz et Grain de Sorgho et Maïs et Maïs doux	Groupe de grains de céréales, farine (CF 0080): Amaranthe, grain; maïs miniature (maïs immature); Orge; Sarrasin; Sarrasin de Tartarie; Alpiste annuel ; Cañihua; Chia; Épi de maïs (grains de maïs décortiqué); Cram-cam; Riz animalier; Huauzontle; Larmes de Job; Maïs; Millet; Avoine; Popcorn; Psyllium sp., Quinoa; Riz, Riz africain; Riz; Sorgho; Maïs doux (grain entier sans rafle ou enveloppe); Teff ou Tef; Teosinte; Triticale; Maïs; Riz sauvage
Groupe 065 Fractions de mouture de grains de céréales - Sous-groupe de grains de céréales, son, transformé	Farine et Orge et Riz et Grain de Sorgho et Maïs et Maïs doux	Groupe de grains de céréales, son (CF 0081): Amaranthe, grain; maïs miniature (maïs immature); Orge; Sarrasin; Sarrasin de Tartarie; Alpiste annuel ; Cañihua; Chia; Épi de maïs (grains de maïs décortiqué); Cram-cam; Riz animalier; Huauzontle; Larmes de Job; Maïs; Millet; Avoine; Popcorn; Psyllium sp., Quinoa; Riz, Riz africain; Riz; Sorgho; Maïs doux (grain entier sans rafle ou enveloppe); Teff ou Tef; Teosinte; Triticale; Maïs; Riz sauvage
Groupe 065 Fractions de mouture de grains de céréales - Sous-groupe Blé, grains similaires, et pseudo-céréales avec enveloppe, farine	Orge	<u>Sous-groupe Blé, grains similaires, et pseudo-céréales avec enveloppe, farine (CF 2087):</u> Orge; Sarrasin; Sarrasin de Tartarie, Alpiste annuel ;Avoine
Groupe 065 Fractions de mouture de grains de céréales - Sous-groupe de céréales de maïs et maïs doux, farine	Maïs	<u>Sous-groupe de céréales de maïs et maïs doux, farine (CF 2090):</u> Maïs ; Popcorn ; Téosinte, Maïs doux
Groupe 065 Fractions de mouture de grains de céréales - Sous-groupe de céréales de riz, farine	Riz	Sous-groupe de céréales de riz, farine (CF 2088): Riz; Riz Africain; Riz sauvage

Groupe Codex/Sous-groupe	Exemples de produits représentatifs 1)	Extrapolation aux produits suivants
Groupe 065 Fractions de mouture de grains de céréales - Sous-groupe de grain de sorgho et millet, farine	Grain de sorgho	<u>Sous-groupe de grain de sorgho et Millet, farine (CF 2089):</u> Digitaire, Larmes de Job, millet, grain de sorgho, Teff ou Tef.
Groupe 065 Fractions de mouture de grains de céréales - Sous-groupe Blé, grains similaires, et pseudo-céréales sans enveloppe, farine	Blé	<u>Sous-groupe de blé, grains similaires, et pseudo-céréales avec enveloppe, farine (CF 2086):</u> Amarante, grain ; Cañihua ; Chia ; Cram-cam ; Huauzontle ; Psyllium sp. ; Quinoa ; Seigle ; Triticale ; Blé.
Groupe 066 Thés	2)	
Sous-groupe 66A thés - thés de <i>Camellia sinensis</i>	<i>Camellia sinensis</i>	Thé, Noir, Vert (fermenté et séché) ; (DT 1114); Thé, Vert, séché ; Thé, Noir, séché et fermenté
Sous-groupe de thés 66B- thés d'herbes à base de feuilles/fleurs	Toute tisane de feuilles/fleurs de ce sous-groupe.	Thés - Tisanes de feuilles/fleurs (DT 0172) Camomille ou camomille, feuilles/fleurs séchées ; Chrysanthème, fleurs séchées ; <i>Cyclocarya paliarius</i> , feuilles séchées ; Feuilles et fleurs d'autres plantes utilisées pour les tisanes, séchées ; Verveine citronnée, feuilles séchées ; Tilleul, fleurs séchées ; Maté, feuilles séchées ; <i>Dendrobium noble</i> , feuilles séchées ; Rooibos ; Roselle, calices/fleurs, séchés.
Sous-groupe 66C thés - thés d'herbes à partir de racines	Toute tisane de racines fleurs de ce sous-groupe.	Thés - Tisanes de racines (DT 0173) : Ginseng, séché ; Racine de valériane, séchée ; Racines d'autres cultures utilisées pour les tisanes, séchées.
Groupe 067 Huiles végétales, brute	2)	--
Groupe 068 Huiles végétales, comestible (ou raffinée)	2)	--
Groupe 069 Divers produits comestibles dérivés d'origine végétale	2)	--
Groupe 070 jus de fruits et de légumes	2)	--
Groupe 071 Sous-produits dérivés de la transformation des fruits et des légumes	2)	--

1) Les produits représentatifs alternatifs peuvent être sélectionnés basé sur les différences régionales/des pays documentés dans la consommation alimentaire et/ou les aires de production.

- ²⁾ Il n'est pas possible d'établir une CXL de groupe pour ce groupe à la suite de la large diversité de cultures. Toutefois, quand un groupe contient un certain nombre de produits transformés originaires de produits bruts issus d'un sous-groupe dans la classe A (Produits primaires destinés à l'alimentation humaine d'origine animale), le produit représentatif de ce sous-groupe dans la classe A peut être utilisé en tant que culture représentative pour les produits correspondants dans la forme transformée.